

Dominique DORD Député de la Savoie Maire d'Aix les Bains

> Monsieur Louis BELLY YENNE AUTREMENT 25 rue des Prêtres 73170 YENNE

Chambéry, le 9 septembre 2010

DD/Isa/2010.926



Monsieur le Président,

Je fais suite à mon courrier du 16 juillet dernier et vous transmets ci-après les éléments de réponse qui me sont parvenus de Monsieur Guy DUMOLLARD, Président de la Communauté de Communes, que j'avais saisi sur les modalités de la construction de la Maison de Pays.

Je vous laisse le soin de prendre connaissance des informations détaillées contenues dans cette correspondance dont je vous souhaite bonne réception.

Tels sont les renseignements que je suis en mesure de vous communiquer.

Je reste à votre entière disposition et vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes sentiments les meilleurs.

25 /4=

Dominique DORD

communauté de communes de yenne



Yenne, le 27 juillet 2010

M. Dumollard n'a pas répondu directement à notre lettre mais sollicité après notre relance par M.Dord, il lui a fait cette réponse :

Monsieur DORD Député de la Savoie Permanence parlementaire 91 rue d'Angleterre 73000 CHAMBERY

Nos références: MJ/ST/GD/02990710

Objet : Maison de Pays de Yenne

Monsieur le Député,

Je réponds à votre courrier du 16 juillet 2010 sur les deux points suivants concernant la Maison de Pays :

• Le permis de construire

Le permis de construire a été obtenu le 25 novembre 2008.

La pose du panneau a été faite le 10 novembre 2009. Un agent assermenté a d'ailleurs constaté son installation.

Les travaux ont commencé le 10 mai 2010.

Je ne vois pas d'irrégularités dans ce domaine.

2 Le mur de la place des Vieux Moulins

L'architecte des Bâtiments de France a donné un avis très favorable à l'architecture de ce bâtiment. Ses préconisations portaient sur la conservation de l'angle de ce mur et la conservation de sa trace au sol, ce qui a été respecté.

Vous comprendrez que les propos énoncés par l'Association « Yenne Autrement » ne servent qu'à dénigrer les élus responsables que nous sommes.

Je reste néanmoins à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président Pour le Président empêché,

G. DUMOLLARD

billième jongleux labalme tachapellestmartin loisieux meyrieuxtrouet lucey stjeandechevelu stpaulsuryenne

> stpierred alvey traize verthemex yenne